

Paris La Défense, le 20 janvier 2021

## Assemblée Générale Mixte du 26 février 2021 tenue à huis clos : modalités de participation et de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

Dans le contexte de la crise Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner sa propagation, le directeur général d'Elior Group, sur délégation du conseil d'administration de la Société, a décidé, à titre exceptionnel, de réunir l'Assemblée Générale Mixte du 26 février 2021 à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y participer. L'Assemblée Générale sera diffusée en direct sur le site internet de la Société ([www.eliorgroup.com](http://www.eliorgroup.com)) et la vidéo sera également disponible en différé dans le délai prévu par la réglementation.

L'avis préalable à cette Assemblée Générale, comprenant notamment l'ordre du jour, les projets de résolution ainsi que les modalités de participation et de vote, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 20 janvier 2021. Cette publication a été précédée d'un communiqué du 19 janvier 2021 précisant les raisons de la tenue à huis clos de l'Assemblée Générale.

L'avis préalable ainsi que les informations mentionnées aux articles R. 225-73 et R. 22-10-23 du Code de commerce, dont certaines sont intégrées dans brochure de convocation et le document d'enregistrement universel 2019/2020, peuvent être consultés à compter de ce jour sur le site internet d'Elior Group, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale (Finance/Actionnaires/Assemblée générale des actionnaires 2021). Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale du site internet de la Société, qui pourrait être mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette Assemblée Générale en fonction des impératifs sanitaires et/ou juridiques qui interviendraient postérieurement à cette parution.

Dans les limites permises par la réglementation en vigueur, les actionnaires pourront, sur demande écrite adressée à BNP Paribas - CTO Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex par voie postale ou par télécopie au 01 40 14 58 90, dans les délais légaux, demander que ces documents leur soient adressés directement.

### À propos d'Elior Group

Créé en 1991, Elior Group est un des leaders mondiaux de la restauration collective et des services, et une référence dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement, de la santé et des loisirs. En s'appuyant sur des positions solides dans 6 pays, le Groupe a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 3 967 millions d'euros. Ses 105 000 collaborateurs et collaboratrices nourrissent chaque jour plus de 5 millions de personnes dans 23 500 restaurants sur trois continents, et assurent des prestations de services dans 2 300 sites en France. Le Groupe s'appuie sur un modèle économique construit autour de l'innovation et la responsabilité sociétale. Depuis 2004, Elior Group est adhérent au Global Compact des Nations unies, dont il a atteint le niveau *advanced* en 2015.

Pour plus de renseignements : <http://www.eliorgroup.com> Elior Group sur Twitter : [@Elior\\_Group](https://twitter.com/Elior_Group)